

DECISION N° 133-2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20221011-DAJ-DEC-22-265-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/10/2022

Portant validation de la proposition de la société DSO (Delta Services Organisation pour le spectacle « Banquise girls » concernant l'ouverture de Bernay Scintille

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L.

2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;

Vu la proposition de la société : DSO (Delta Services Organisation) pour le spectacle « Banquise girls »

Considérant la mise en concurrence préalablement effectuée ;

Considérant que la proposition de la société DSO (Delta Services Organisation) pour le spectacle « Banquise girls » est économiquement la plus avantageuse ;

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider la proposition de la société DSO (Delta Services Organisation) pour le spectacle « Banquise girls » pour l'ouverture de Bernay Scintille d'un montant de 2 450€ H.T.